



- Consignes :**
1. L'usage de la calculatrice programmable est formellement interdit.
 2. Tout gadget électronique (Tél., tablette, iPad, montre intelligente) est formellement interdit dans la salle d'examen.
 3. Le silence est obligatoire dans la salle, il crée de meilleures conditions de travail.
 4. Les deux parties de l'épreuve sont obligatoires

Durée de l'épreuve : 3 heures

A-PREMIÈRE PARTIE : Histoire Nationale (60%)

Dissertation historique (un sujet au choix)

Texte 1

Depuis la création par les Américains de la Gendarmerie qui devint la garde d'Haïti et les démêlés de D.P. Calixte avec le président Vincent, c'était la première fois que l'institution militaire se trouvait propulsée au-devant de la scène et que des officiers de la garde étaient à la tête de l'Etat. A l'annonce, ce 11 janvier, du renversement du président Lescot, ce fut à Port-au-Prince une explosion de joie qui salua la victoire remportée contre le régime par les chefs militaires qui furent ovationnés par une foule en délire. Les prisonniers politiques, dont Jean Brière, Julio Jean-Pierre Audain, Félix Baker, Alphonse Henriquez, Georges Petit, Antoine Rigal, René Salomon, furent vite relâchés. Des scènes de pillage et le saccage des résidences de potentats du régime furent enregistrés à la capitale. Le sentiment quasi général qu'exprima Brière, était de faire confiance à l'armée, la seule force capable d'assumer le pouvoir dans les moments actuels. Le parti démocratique unifié auquel on reprochait son côté bourgeois et son appartenance mulâtre réclama un pouvoir provisoire mixte civilo-militaire pour englober dans le gouvernement ceux qui, selon leurs membres, ont été les vrais artisans du renversement de Lescot. La réaction à leurs exigences se résumait par ces mots ; « Encore eux ! Toujours eux ! »

.Dr Raymond Bernardin, Cinq siècle d'Histoire politique d'Haïti, pp. 158-159

Sujet 1

Dégagez le rôle de l'armée dans la vie sociopolitique d'Haïti de 1934 à 1957.

Texte 2

Le président Magloire pratiqua, comme Vincent l'avait fait, avant lui, une politique d'équilibre entre les élites noire et mulâtre. Il s'appliqua résolument à consolider les privilèges de l'oligarchie. Il eut, toutefois, le mérite de jeter les bases du développement national, en faisant preuve d'une vision stratégique qui lui permit d'élaborer un Plan Quinquennal (Octobre 1951- Septembre 1956), en mettant l'accent sur les grands travaux d'infrastructure, sur les programmes de développement communautaire, sur la promotion touristique et les secteurs en général.[...]

Sous le gouvernement de Magloire, de nombreuses industries s'établirent dans le pays en vue de la fabrication de beurre, de saindoux, de ciment, de cordages etc...Des prospections systématiques ont été entreprises en 1954, dans le massif de Terre-Neuve, par la SEDREN, compagnie canado-américano-haïtienne en vue de l'exploitation du cuivre.

Dr Ernst A. Bernardin, Histoire économique et sociale d'Haïti, de 1804 à nos jours, (l'État complice et la faillite d'un système), pp.183-184

Sujet 2

Analysez le gouvernement de Paul Eugène Magloire à la lumière de ses pratiques politiques et de ses réalisations économiques, financières et infrastructurelles.

Texte 3

Pour sa part, Sténio Vincent était un politicien remarquable. Né à Port-au-Prince le 22 février 1874, il fut professeur au collège Louverture ; il occupa ensuite d'importants postes

diplomatiques à Paris, Berlin et la Haye. Il fut procureur adjoint au tribunal civil, régent de la capitale en 1907 et secrétaire d'État de l'intérieur de 1916 ; il fut élu sénateur et choisi comme président du sénat jusqu'à sa dissolution à l'arrivée des marines. Mulâtres et homme politique, Vincent appartenait à la bourgeoisie, bien qu'il simulait des airs plébéiens. Il était de plus un brillant intellectuel sorti de la Sorbonne. Il séduisait le public lettré par son langage châtié, tandis que son emploi familier du créole populaire le rendait plus convainquant pour le peuple, sa personnalité. Membre fondateur de l'Union Patriotique, Sténio Vincent, « le nationaliste sans reproche » avec plus de panache et mérite à l'actif de sa carrière politique, écrivit une fameuse lettre de démission comme ministre de Dartiguenave il apostropha le général Butler lorsqu'il était président du sénat. Il remplit également avec honneur, en 1920, la mission de faire connaître aux États-Unis la situation haïtienne, en y voyageant avec Pauléus Sanon et Perceval Thoby ; il lança un « Vive la liberté ! sur le parvis de la cathédrale de Port-au-Prince, après une messe à la mémoire des morts de Marchaterre. Devant la commission Forbes, il adopta une attitude digne qui exalte les nationalistes.

Suzy Castor L'occupation américaine d'Haïti, p. 191

Sujet 3

Faites le point sur le régime politique de Sténio Vincent.

DEUXIEME PARTIE (40%)

Histoire Universelle et Géographie Générale

Texte 1

Les pertes humaines sont lourdes. On compte près de 11 millions de morts dus à la guerre elle-même, aux massacres, aux épidémies. Il y a des millions de mutilés et de blessés graves. Les destructions matérielles, l'endettement, l'inflation ont ruiné les économies européennes. Les États-Unis deviennent créditeurs. Ils sont dorénavant la première puissance mondiale après la Grande Guerre.

Tiré de : « Histoire-Géographie, Vuibert-2000 », P.31

Texte 2

« La Politique régionale de l'union européenne est fondée sur la solidarité financière. Une partie des contributions des États membres au budget communautaire est transférée vers les régions et les catégories sociales défavorisées. Les dispositifs d'aide pour la période 2007-2013 doivent contribuer au développement des régions en retard mais également appliquer les Objectifs de développement durable.

Tiré de : www.europa.eu.int, 2006

Questions

1- De quelle guerre parle-t-on dans le texte 1 ? Indiquez les forces en présence. (8pts)

2- Présentez :

- a) deux causes de cette guerre.
- b) deux conséquences sociales.
- c) une conséquence économique. (12pts)

3- Relevez dans le texte 2, deux éléments qui montrent l'adéquation entre la politique régionale de l'UE et ses actes. (8pts)

4- Présentez :

- a) une définition du développement durable.
- b) cinq des objectifs du développement durable. (12pts)